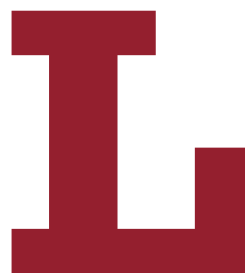


Agent orange

Entre 1961 et 1971, de 100 à 350 millions de litres de défoliant sont déversés par l'armée américaine sur le Sud-Vietnam, signant le premier écocide de l'histoire de l'humanité. Cinquante ans et 3 millions de morts plus tard, l'agent orange poursuit ses ravages sur les populations et sur l'écosystème du pays.



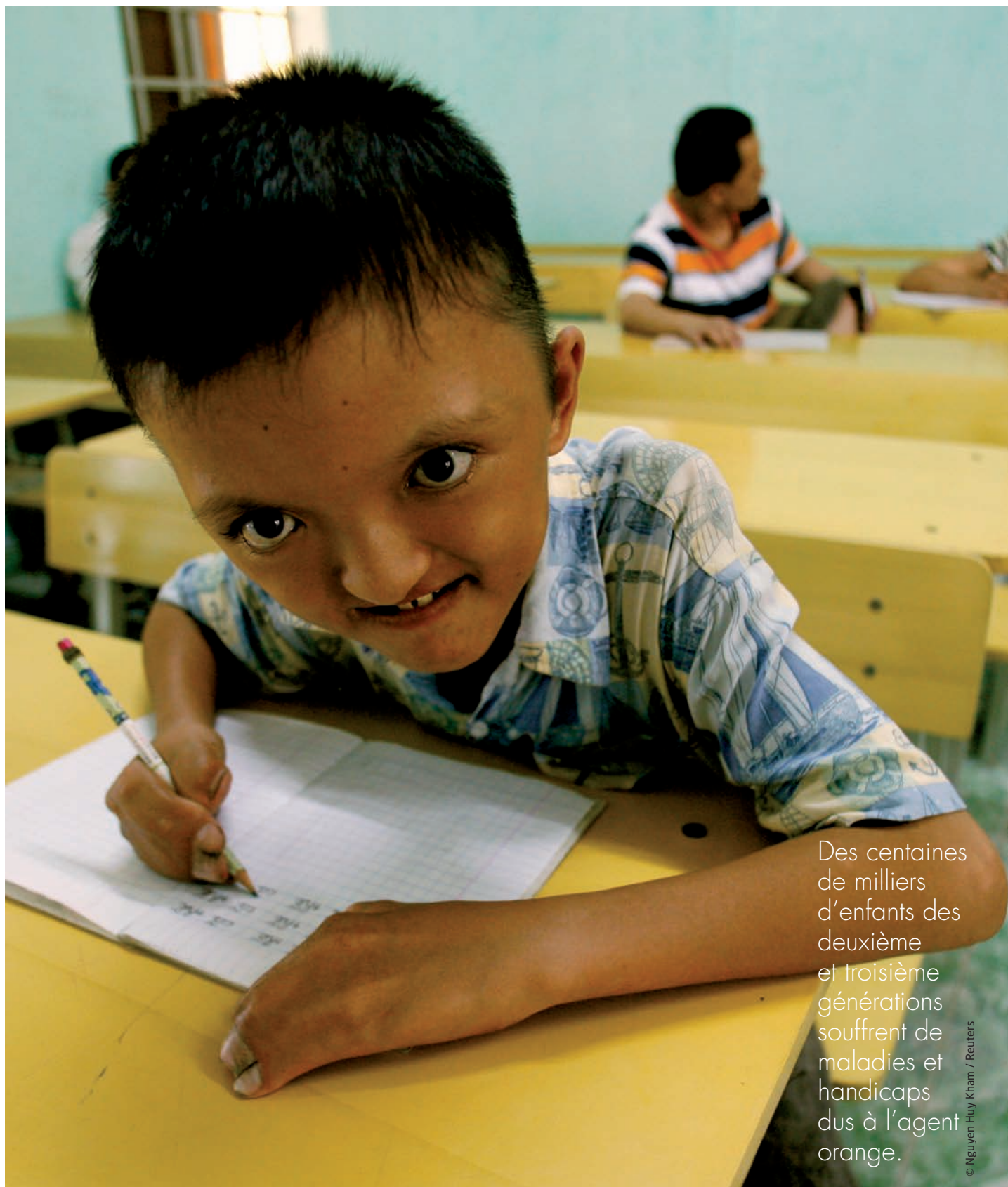
La guerre du Vietnam fut le plus long conflit du ^{xx}e siècle. Si les combats au sol dans une jungle « inhospitalière », les exactions contre les populations civiles, l'utilisation du napalm et les bombardements massifs appartiennent à la culture populaire née de la contestation sociale et politique des années 1960-1970, l'arme la plus effroyable utilisée par les forces armées américaines demeure aujourd'hui encore largement méconnue du grand public. Quarante ans après le départ des troupes d'occupation américaines, les conséquences sanitaires et écologiques des épandages massifs d'agent orange et autres « agents chimiques arc-en-ciel » sur les forêts primaires d'Asie du Sud-Est continuent leur œuvre délétère dans un silence médiatique et politique assourdissant. À l'occasion du 50^e anniversaire de l'opération *Ranch Hand*, NEXUS revient sur le premier écocide de l'histoire de l'humanité, un conflit chimique majeur dans lequel forces indépendantistes, écosystèmes et populations civiles ont été transformés en objectifs militaires indifférenciés.

Rappel historique

Ancienne colonie française intégrée en 1946 à l'Union française, le Vietnam obtient son indépendance en 1954. Les accords de Genève scindent alors ce territoire bordé par le Laos, le Cambodge et la Chine en deux entités séparées par le dix-septième parallèle, décrété zone démilitarisée. Au nord, la République démocratique du Vietnam (capitale Hanoi) ralliée à l'aire d'influence communiste, au sud, la République du Vietnam (capitale Saigon) soutenue militairement par les États-Unis d'Amérique, ces derniers s'ingérant dans les affaires intérieures du pays au nom de la théorie des dominos¹ et de l'endiguement de l'URSS. Craignant que les élections générales de 1956 prévues par les accords de Genève n'actent la victoire des communistes très présents au Sud-Vietnam, les États-Unis sabotent le processus de réunification et soutiennent le gouvernement de Saigon, dans un premier temps par l'envoi de matériel et de conseillers militaires. Les épandages de défoliants débutent en 1961. L'escalade continue de l'implication étasunienne culmine en août 1964 lors de l'incident contesté du golfe du Tonkin². Dès ce moment, les États-Unis engageront toute leur puissance dans le conflit, Johnson puis Nixon n'hésitant pas à violer la Constitution américaine pour étendre secrètement la guerre au Laos et au Cambodge vers le milieu des années 1960.

Jusqu'à 500 000 GI sont déployés sur le territoire vietnamien. 58 000 morts côté américain, 2 à 3 millions côté vietnamien, dont deux tiers de civils. Un décompte macabre des victimes directes

Le génocide continue



Des centaines de milliers d'enfants des deuxième et troisième générations souffrent de maladies et handicaps dus à l'agent orange.

© Nguyen Huy Kham / Reuters

du conflit qui ne rend compte ni de la disproportion des moyens employés par les USA pour vaincre la guérilla communiste, ni des victimes différées contaminées par les défoliants massivement déversés sur les forêts et les cultures vivrières vietnamiennes. Entre 1961 et 1975, 3,5 fois le tonnage total des bombes de la Seconde Guerre mondiale est largué sur le Vietnam tandis que les pays limitrophes ne reçoivent pour leur part qu'un tonnage équivalent. À ces estimations s'ajoutent les 100 à 350 millions de

► Un avant-goût de défaite



Des soldats français attendent d'être évacués après la défaite de Diên Biên Phu en 1954.

La France, vaincue à Diên Biên Phu, avait fait l'amère expérience de l'avantage stratégique et tactique que procurait la forêt à la guérilla vietnamienne.

En novembre 1953, l'état-major français lance l'opération Castor : la construction d'un camp fortifié destiné à couper la route du Laos au Vietminh. Surnommé « tactique du hérisson », le fort doit fixer les troupes ennemies et infliger de lourdes pertes aux divisions du général Giap.

La cuvette de Diên Biên Phu étant bordée de hautes montagnes boisées, le choix du site est avalisé par l'état-major, convaincu que les troupes vietnamiennes ne parviendront pas à acheminer de matériel sur les crêtes surplombant le camp.

C'est sans compter sur la détermination et la volonté de la guérilla indépendantiste qui, non contente d'amener à dos d'homme armes lourdes et pièces d'artillerie, creuse un complexe de galeries souterraines, sans jamais être repérée par l'aviation française.

À l'abri de l'épais couvert végétal, la guérilla lance le 13 mars 1954 une offensive qui s'achève 57 jours plus tard par la prise du camp. Seuls 3000 des 10000 soldats français faits prisonniers regagneront la métropole. La défaite de Diên Biên Phu marque non seulement la fin de la présence française en Indochine, mais aussi le début de la seconde guerre du Vietnam. Les errements de l'état-major et du pouvoir politique français annonçaient, de façon certes bien moins dramatique, l'enlèvement et la défaite relative des forces armées étasuniennes.

litres de défoliants arc-en-ciel qui font de la guerre du Vietnam la plus grande guerre chimique de toute l'histoire de l'humanité.

Épandages et déplacements de populations

John F. Kennedy ne porte pas seulement la lourde responsabilité d'avoir rendu irrémédiable l'engagement militaire américain dans le Sud-Est asiatique, notamment par l'envoi des bérets verts – une force spécialisée dans la lutte anti-insurrectionnelle et les conflits non conventionnels –, il est aussi celui qui ordonne, le 30 novembre 1961, l'épandage de défoliants sur le territoire vietnamien.

L'« opération Ranch Hand », d'abord nommée « opération Trail Dust » puis « opération Hadès » (le dieu des Enfers chez les Grecs), a pour objectif explicite de priver la résistance vietnamienne du couvert végétal qui constitue son principal avantage stratégique, et de détruire les cultures vivrières afin d'affamer résistants et populations rurales sympathisantes. Pour l'historien Charles Fourniau, « l'épandage des produits chimiques n'est pas une simple péripétie de la guerre du Vietnam, mais un des fondements mêmes de la stratégie américaine³ ».

À ces épandages viennent rapidement s'ajouter les déplacements massifs de populations vers les hameaux stratégiques ainsi que les rafles sur le territoire du Sud-Vietnam organisées par le gouvernement de Saïgon sur les conseils de son parrain américain.

Samuel Huntington, alors conseiller du gouvernement, écrira à ce propos dans la revue *Foreign Affairs* : « Les États-Unis ont peut-être trouvé par hasard la solution aux "guerres de libération nationale" [...], l'urbanisation forcée d'une population quittant en masse les campagnes sous l'effet d'une violence extrême afin de casser la stratégie maoïste d'organisation de la paysannerie⁴. »

Deux phases de défoliation

L'ampleur véritable de la guerre chimique au Vietnam est un sujet qui, cinquante ans après les faits, demeure nimbé d'une incertitude que n'a pas dissipée la déclassification des archives fédérales.

La défoliation, essentiellement concentrée sur le territoire « allié » du Sud-Vietnam et près du dix-septième parallèle, connaît deux phases successives. De 1961 à 1964, trois herbicides sont utilisés : l'agent vert, l'agent rose et l'agent pourpre, nommés ainsi d'après les bandes de couleur apposées sur les fûts pour les distinguer. Ces produits jugés trop volatils sont rapidement supplantés par la seconde génération de défoliants mise au point par les laboratoires civils et militaires. L'agent bleu apparaît en 1964, l'agent blanc en 1965. L'agent orange, constitué à parts égales d'acide 2,4-D et d'acide 2,4,5-T, marque l'aboutissement de plusieurs décennies de recherches (lire encadré page suivante) et devient à partir de 1965 la principale arme chimique des arsenaux américains : liposoluble, peu volatil, son large spectre d'action le propulse au premier rang des défoliants, qu'il s'agisse

➤ Des décennies de recherche



© US Force 1969

Au total, 2,6 millions d'hectares ont été arrosés de défoliants arc-en-ciel. Ci-contre, un UH-1D vaporisant des terres arables dans le delta du Mékong.

C'est à partir de la Seconde Guerre mondiale que l'armée américaine s'intéressa aux applications militaires des produits de synthèse de l'industrie chimique. Le professeur Ezra Kraus découvrit au milieu des années 1940 le 2,4-D, un des deux composants de l'agent orange. Ce chercheur spécialiste de la croissance des végétaux livra ses découvertes au Centre de recherche sur les armes biologiques de l'armée US (USAMRIID), convaincu qu'elles permettraient à terme de développer une arme capable de détruire les rizières japonaises¹. Les recherches d'Ezra Kraus, combinées avec les découvertes du Dr Arthur Galston, furent développées par l'USAMRIID, aidé d'une quinzaine de sociétés privées.

L'agent orange est l'aboutissement de décennies de recherche et d'expérimentation. Si Monsanto n'est pas son inventeur, il fut en revanche l'un des principaux fournisseurs de l'armée US.

1 : *La Recherche*, « L'histoire secrète des herbicides », hors-série n° 7, avril/juin 2002.

de vaporiser les forêts primaires, les mangroves ou les rizières. Réalisés à 95 % par voie aérienne à bord d'avions UC-123 et d'hélicoptères spécialement équipés, les épandages atteindront leur pic entre 1967 et 1969. Selon Arthur Westing, 86 % des missions ont pour cible principale la forêt (agents orange et blanc) et 14 % les cultures (agents bleu et orange). Mais l'agent orange est surtout contaminé par la dioxine TCDD, un sous-produit du 2,4,5-T cancérigène, immunotoxique, aux effets tératogènes.

Les premières estimations faisaient état de 72 millions de litres d'agents chimiques arc-en-ciel épandus entre 1961 et 1971 sur une surface d'environ 1,4 million d'hectares.

Le rapport Stellman, publié en 2003 sous l'égide de l'université Columbia (New York) et de l'académie nationale des Sciences, est aujourd'hui le document de référence sur la question. À partir des archives partiellement déclassifiées de l'US Army, notamment les plans de vol des appareils d'épandages, la quantité de défoliants a été réévaluée à 84 millions de litres, dont 62 % d'agent orange pour une superficie qui pourrait atteindre 2,6 millions d'hectares.

Reprenant les archives du rapport Stellman, André Bouny, auteur de *Agent orange - Apocalypse Viêt Nam* et spécialiste de la question (lire interview page 66), évalue pour sa part les quantités de défoliants à 350 millions de litres, soit une fois soustraits l'agent blanc (contenant la molécule HCB et des nitrosamines) et l'agent bleu (contenant de l'arsenic) 225 millions

de litres de défoliants arc-en-ciel contaminés par la dioxine TCDD (lire page 66 pour les détails du « calcul Bouny »). Les épandages massifs se sont combinés avec les effets des armes conventionnelles, dans un effort systématique de dévastation d'un terrain propice aux forces étasuniennes, mais la particularité de la guerre du Vietnam réside dans la persistance de ses effets sur l'environnement du fait de la grande stabilité de la dioxine TCDD. Un écocide dont l'intentionnalité ne fait aucun doute⁶.

Herbicides ou armes chimiques ?

L'utilisation des poisons et des armes empoisonnées est prohibée depuis 1899 par le droit coutumier de la guerre. Directement issus des recherches agrochimiques, les défoliants arc-en-ciel sont dans un premier temps présentés au Congrès et au peuple américain comme de simples herbicides.

Les sociétés et les laboratoires militaires gardent secrète une découverte primordiale réalisée sans doute au début des années 1960 : l'agent orange et les défoliants civils contenant du 2,4,5-T sont contaminés par la dioxine TCDD, l'un des poisons les plus violents jamais découverts par l'homme, qui affecte les fonctions hormonales, immunitaires et reproductives de l'organisme.

Les fournisseurs de l'armée agissent en toute connaissance de cause, comme le prouve une note interne de Dow Chemical datée du 24 juin 1965, année des premiers épandages d'agent orange. Dans ce courrier

reproduit dans le livre d'André Bouny, V. K. Row, de la division Recherches biochimiques, écrit notamment : « *Nous avons connu une situation préoccupante dans nos usines [...] en raison de la contamination de 2,4,5-T par des impuretés, la plus active de celles-ci étant la dioxine TCDD. Cette substance est extraordinairement toxique...* »

« Un secret de laboratoire » qui ne pouvait être ignoré par l'exécutif et les militaires étasuniens. Trente à quarante fois moins dilués que les produits agricoles, les défoliants militaires présentent une seconde tare héritée de leur qualité de fabrication très inégale. Contraintes de fournir à la fois le marché civil et les forces armées, les industries chimiques ne prêtent guère attention à la toxicité des produits destinés à vaporiser les territoires ennemis, le surcoût de la décontamination du 2,4,5-T étant réservé aux marchés domestiques.

3 millions de victimes en 2011

Les victimes vietnamiennes de l'agent orange se chiffrent au minimum en millions depuis 1961. À l'image des quantités de défoliants déversées sur le Vietnam ou les zones frontalières du Laos et du Cambodge, l'estimation du nombre de victimes directes et différées des épandages est un exercice difficile. Selon le rapport Stelman, jusqu'à 4,8 millions de Vietnamiens habitaient les zones défoliées durant la guerre.

Du fait des mouvements de populations et de la persistance de la dioxine dans les eaux, les sols et *in fine* la chaîne alimentaire, la molécule s'est répandue sur l'ensemble du territoire, prolongeant sur des décennies les effets délétères de la défoliation.

En 2011, environ 3 millions de Vietnamiens dont au minimum 10 % d'enfants continuent de subir les conséquences des épandages. Une estimation dont nous devons nous contenter faute d'étude épidémiologique systématique et de recensement des enfants nés handicapés. Un problème récurrent du dossier agent orange, souligné par le démographe et statisticien Francis Gendreau, ancien président de l'Association d'amitié franco-vietnamienne : « *Concernant les personnes vivantes aujourd'hui et que l'on peut considérer comme des "victimes" de l'agent orange, il est très difficile de fournir une estimation. En effet, à ma connaissance, aucun recensement des victimes n'a été effectué. [...] Ceci étant, il semble que le nombre de naissances d'enfants ayant de graves handicaps et malformations soit particulièrement élevé au Vietnam et notamment au Sud-Vietnam. Compte tenu par ailleurs de ce que l'on sait sur les effets de la dioxine sur la santé, on peut penser que ce nombre des victimes est élevé.* »

Taux de malformations très élevés

Une assertion confirmée par les études épidémiologiques du docteur Nguyen Thi Ngoc Phuong, obsté-

► De la dioxine TCDD au cœur du vivant

La dioxine est l'appellation commune du 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-para-dioxine (dioxine TCDD). Le terme désigne par extension les produits associés, généralement issus de l'industrie du chlore. Sur ces 400 composés apparentés, une trentaine sont considérés comme toxiques, la dioxine TCDD étant la plus nocive de toutes.

L'incinération des déchets est la principale source de dioxine dans les pays industrialisés, mais 90 % de l'exposition humaine s'effectue via les aliments, notamment d'origine animale.

En Europe les taux tolérés dans les sols et les produits alimentaires varient selon les régions et les espèces (ex. : 4 pg/g pour les poissons), la réglementation américaine étant plus restrictive.

Sept ans dans l'organisme. Bioaccumulatrice, la dioxine s'accumule dans les sols, les sédiments et les organismes vivants. Sa demi-vie est en moyenne de sept ans dans l'organisme humain, et dépend dans l'écosystème d'un grand nombre de variables telles la nature des sols ou des eaux, les températures, l'érosion, l'exposition aux rayons ultraviolets, etc.

La dioxine TCDD a quatre effets principaux sur les organismes vivants : c'est un perturbateur endocrinien, cancérigène, immunotoxique et tératogène.

Dans le lait maternel. La consommation d'aliments contaminés entraîne une accumulation progressive de dioxine dans l'organisme, notamment dans les tissus gras et le lait maternel, principale source de contamination intergénérationnelle. L'homme, au sommet de la chaîne alimentaire, est particulièrement exposé.

Une trentaine de maladies et malformations congénitales sont reconnues par les instances internationales de santé comme des conséquences certaines ou probables de l'exposition à la dioxine TCDD. Du fait de la persistance de cette molécule dans l'environnement, la guerre du Vietnam n'a jamais véritablement pris fin.



En 2011, on compte environ 300 000 enfants victimes de l'agent orange.

tricienne et directrice de la maternité Tu Du à Hô Chi Minh-Ville (ancienne Saigon) : « *Nous observons que chez les femmes exposées, les pourcentages de malformations congénitales et d'autres anomalies de la grossesse comme le fœtus mort in utero, les avortements, les grossesses molaire, les morts néonatales de causes inconnues, sont plus élevés que chez les femmes non exposées*⁷. » Ainsi, les cas de malformations congénitales passent de 0,43 % chez les populations non exposées à l'agent orange/dioxine à près de 5,44 % dans une population exposée. Les avortements non sollicités, de 3,63 % à 16,70 %, et les morts néonatales à cause inconnue, de 4,64 à 27,20 %. L'Académie nationale des sciences de Washington reconnaît pour sa part 15 maladies et 17 anomalies congénitales comme étant des conséquences certaines ou probables de l'exposition à l'agent orange. Mais quelle que soit leur importance, les chiffres ne

peuvent rendre compte de la dévastation causée par les défoliants arc-en-ciel, notamment la destruction définitive d'une société traditionnelle et de ses rapports à la nature.

Sur le plan écologique, des centaines d'espèces végétales, animales et marines ont tout simplement été éradiquées de la surface de la terre. L'effondrement des mangroves a d'importantes répercussions climatiques, aggravées par le rapide développement économique du Vietnam (voir encadré ci-dessous).

Culte des ancêtres

Les conséquences macro-économiques des épandages sont multiples et persistantes: perte de revenu et de richesse nationale, part conséquente du budget consacrée à l'aide aux victimes, doutes sur l'innocuité des produits d'exportation vietnamiens, notamment agricoles et aquatiques.

Rurale à plus de 70 %, la population civile vietnamienne était et demeure la principale victime du conflit, car outre les coûts indirects ou différés qu'elle continue de subir – ainsi une famille dont l'un des membres est atteint d'une des pathologies liées à l'agent orange peut voir ses revenus amputés de 50 % (soins médicaux, force de travail diminuée, etc.) – la destruction de la société traditionnelle vietnamienne n'est pas le moindre des héritages de la guerre chimique. André Bou-ny cite en exemple le culte des ancêtres partagé par la quasi-totalité des ethnies vietnamiennes. Ce culte nécessite trois éléments: un autel domestique, une terre pour accueillir le tombeau et un enfant mâle pour perpétuer la tradition et la lignée. L'inversement de la représentation des sexes, démontré par une étude du Pr Bertazzi, qui a suivi les populations exposées à la catastrophe industrielle de Seveso, prive de nombreuses familles de descendance masculine, une privation que viennent doubler les effets tératogènes du 2,4,5-T. Lorsque naît un enfant handicapé, inapte à perpétuer le culte des ancêtres,

Quelle que soit leur importance, les chiffres ne peuvent rendre compte de la dévastation causée par les défoliants arc-en-ciel, notamment la destruction définitive d'une société traditionnelle et de ses rapports à la nature.

les familles interprètent cette naissance comme le châtime d'une faute commise dans une vie antérieure ou la manifestation de la colère des ancêtres... ajoutant la souffrance psychologique aux maux physiques.

Procédures judiciaires

Cancers chez les anciens combattants et les populations civiles contaminés par la dioxine, naissance d'enfants lourdement handicapés voire monstrueux trois générations après la fin de la guerre, destruction de la nature et disparition des représentations d'un monde englouti sont le bilan d'une guerre dont les victimes ont été pour finir largement oubliées par la conscience collective occidentale.

Certes, les vétérans américains⁸ de la guerre du Vietnam exposés aux défoliants arc-en-ciel ont obtenu la reconnaissance et l'indemnisation partielle des préjudices subis. En 1984, sept fournisseurs de l'armée US parmi lesquels Monsanto, Dow Chemical, Diamonds, Hercules, Uniroyal, Thompson Chemical allouent 180 millions de dollars à un fonds de compensation en échange de l'arrêt complet des procédures judiciaires.

Cet accord amiable destiné avant tout à prévenir une décision de justice susceptible d'ouvrir la voie à des compensations astronomiques sera suivi en 1986, 1987 et 1988 par la publication d'études prouvant un lien de causalité entre l'exposition à la dioxine et le développement de lymphomes et de certaines tumeurs cancéreuses.

Après le vote sous la pression des anciens combattants de la loi Agent orange en 1991, l'Académie

➤ Un écosystème sacrifié

Au minimum 50 % de la mangrove vietnamienne a été détruite par l'opération Ranch Hand.



Le terme de mangrove désigne « les formations marécageuses à palétuviers s'établissant, en pays tropicaux, dans la zone de balancement des marées* ». Milieu riche en nutriments minéraux et organiques, habitat ou source de nourriture pour de nombreuses espèces aquatiques et terrestres, la mangrove est considérée comme l'un des écosystèmes les plus productifs de biomasse.

La mangrove du Vietnam joue en outre un rôle considérable dans la stabilisation du climat, la fixation des sols et l'endiguement des inondations de la période des moussons.

Tout comme les forêts primaires défoliées durant la guerre, et malgré des efforts constants de réhabilitation depuis 1976, les dégâts causés à la mangrove vietnamienne ne seront sans doute jamais réparés.

* Encyclopédie Quillet 1977.

nationale des sciences de Washington publie, en 1994, une étude sur les conséquences sanitaires de l'utilisation des herbicides au Vietnam, première reconnaissance officielle du lien entre les épandages et les nombreuses maladies constatées chez les vétérans ou leur descendance. Maladies de la peau (chloracné), cancer du système lymphatique, sarcome des tissus mous, cancer du larynx, de la prostate, fausse couche, effets tératogènes suspectés sont enfin associés à l'exposition aux armes chimiques, et la liste des maladies liées à l'agent orange mise à jour régulièrement par les autorités sanitaires étasuniennes rejoint peu à peu les constatations empiriques des médecins vietnamiens confrontés depuis des décennies à la multiplication des cas de malformations ou de cancers spécifiques.

Victimes vietnamiennes déboutées

Sinistre paradoxe, les compensations financières comme la reconnaissance des dommages causés aux combattants américains, brièvement exposés à l'agent orange, ne seront jamais accordées aux victimes vietnamiennes, condamnées à vivre sur une terre contaminée.

Les autorités politiques et fédérales américaines ne pouvant être poursuivies pour les dommages causés en temps de guerre – résulteraient-ils de crimes de guerre – l'Association des victimes de l'agent orange/dioxine intente le 30 janvier 2004 une procédure judiciaire contre trente-sept fournisseurs de l'armée US.

Déboutées en première et deuxième instances, les victimes vietnamiennes se heurtent le 27 février 2009 à un arrêt défavorable de la Cour suprême des États-Unis. Trois décisions judiciaires certainement empreintes de considérations

Les concentrations et la nature de l'agent orange, ajoutées à son utilisation en pleine connaissance des effets délétères de la dioxine TCDD, font tomber son usage sous le coup des prohibitions les plus fondamentales du droit international.

politiques: outre qu'une condamnation des fournisseurs aurait équivalu à désavouer les choix militaires imposés au prix d'énormes sacrifices par quatre gouvernements successifs, elle aurait ouvert la voie à des procédures en cascade, au titre des guerres passées et à venir, les précédents jurisprudentiels ayant une importance particulière dans le système judiciaire américain.

Crime contre l'humanité

Objectivement, les concentrations et la nature de l'agent orange, ajoutées à son utilisation en pleine connaissance des effets délétères de la dioxine TCDD, font tomber son usage sous le coup des prohibitions les plus fondamentales du droit international. Sans remonter aux nombreuses prohibitions antiques, la Convention de La Haye du 29 juillet 1899, qui appartient au droit coutumier de la guerre et s'applique donc à toutes les parties en conflit, qu'elles l'aient ou non ratifiée, stipule que « les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi... outre les prohibitions établies par des conventions spéciales, il est notamment interdit d'employer du poison ou des armes empoisonnées⁹ », une interdiction renforcée par un arsenal de traités spéciaux et de conventions internationales comme les conventions de Genève, la Convention sur les armes biologiques, le Traité de non-prolifération nucléaire.

Crime de guerre, l'opération Ranch Hand qui a frappé indistinctement populations civiles et combattants, habitats et sources d'approvisionnement en nourriture pourrait être qualifiée de crime contre l'humanité. Mais les textes de loi sont finalement bornés par les sanctions qui leur sont attachées.

L'exemple des dérives récentes de la guerre contre le terrorisme, notamment la qualification *ad hoc* de « combattants ennemis illégaux » formellement conçue pour déposséder les prisonniers de guerre du bénéfice des conventions de Genève, illustre les limites du droit international lorsque est en cause la première puissance économique et militaire de la planète, par ailleurs gardienne attentive de sa souveraineté.

Décontamination

La guerre du Vietnam prend fin le 30 avril 1975. Le pays réunifié en 1976 subit durant dix-huit années l'embargo décrété par les USA. Membre

► Uranium appauvri, même combat

Les ravages de l'agent orange sont semblables à ceux des armes à l'uranium appauvri, utilisées dans les conflits du Golfe, de Yougoslavie, d'Afghanistan, et en 2006 au Liban. L'extrême densité de l'uranium appauvri, ainsi que ses propriétés pyrophoriques en font un matériau de choix dans la manufacture des armes antichars ou perce-blindage. Comme la dioxine TCDD, l'uranium est une molécule stable, persistante dans l'environnement. S'accumulant dans l'organisme, elle est source de cancers, de leucémie, de malformations congénitales et d'effets tératogènes. Dans la ville de Fallujah (Irak), théâtre de violents affrontements entre la résistance sunnite et les troupes d'occupation, une étude a mis en évidence des taux de malformations congénitales onze fois supérieurs à la moyenne régionale*.

*Guardian, 30 décembre 2010.

de l'Organisation mondiale du commerce depuis 2007, le Vietnam est pris en étau entre la gestion des effets différés de l'agent orange et l'amorce d'un rapprochement militaire et économique avec les États-Unis d'Amérique, désormais promu au rang de principal partenaire commercial du pays.

Faute de règlement judiciaire des conséquences de la guerre chimique, des projets de coopération internationale ont timidement entrepris la décontamination de zones hautement touchées, les « hotspots » répartis sur l'ensemble du territoire sud-vietnamien (lire encadré ci-dessous), tandis que les ONG multiplient les programmes d'aide et d'assistance aux populations civiles. Parmi toutes ces initiatives, le Village de l'amitié de Van Canh, près d'Hanoi, financé par un collectif international d'anciens combattants des guerres d'Indochine, tente de remédier aux maux de l'agent orange, en accueillant les enfants lourdement handicapés des deuxième et troisième générations. Bien que des structures similaires aux Villages de la paix aient vu le jour à travers tout le Vietnam, leur nombre demeure très en deçà des besoins réels de la population.

L'homme et la nature ont aujourd'hui repris leurs droits dans bien régions ravagées par la guerre. La juste indemnisation des préjudices subis par le peuple vietnamien, la reconnaissance du caractère criminel de l'opération Ranch Hand et la décontamination des points chauds ne participent pas seulement d'une exigence morale ou du devoir de mémoire. Car en repoussant impunément les limites de la nécessité militaire légitime, les bombardements de Hiroshima et de Nagasaki comme la défoliation du Sud-Vietnam pourraient paver la route des conflits bactériologiques du XXI^e siècle. ●

Alexis Kropotkine



À San Francisco, en juin 2007, des survivants victimes de l'agent orange au Vietnam demandent des poursuites contre les fabricants américains de défoliants. Elles ne seront pas entendues.

► Le temps de la réparation

Conformément aux prédictions du cabinet Hatfields¹, la majeure partie des régions défoliées durant la guerre a retrouvé dès la fin des années 2000 des taux de dioxine conformes aux normes internationales. Vingt-huit zones², appelées points chauds

– ou hotspots – sont désormais au centre des préoccupations. Il s'agit essentiellement d'anciennes bases militaires américaines où était chargé-stocké l'agent orange.

Après des années de déni et d'obstruction, les États-Unis ont entrepris en juillet 2011 la décontamination de l'ancienne base de Da Nang, l'une des zones les plus contaminées du pays, mais également un site stratégique que l'armée US pourrait à terme utiliser pour projeter ses forces navales.

L'Onu a débloqué 5 millions de dollars pour la réhabilitation de l'aéroport de Bien Hoa, la principale base opérationnelle de l'opération Ranch Hand où, en 2001, des analyses sanguines ont mis en évidence des taux de dioxine jusqu'à 200 fois supérieurs aux normes internationales.

1. Sur la théorie des hotspots, voir par exemple « Agent Orange and Dioxin Hot Spots in Vietnam », par Wayne Dwernychuk (Hatfields).
2. Douze selon d'autres estimations.

1. Théorie des dominos : « théorie paranoïaque anticipant que si l'un des pays d'Asie du Sud-Est, comme par exemple le Vietnam, venait à tomber sous l'idéologie communiste, les pays voisins y succomberaient tous, les uns après les autres », André Bouny, *Agent orange – Apocalypse Viêt Nam*, éditions DemiLune, page 354.
2. Voir NEXUS mai-juin 2011.
3. « L'agent orange et la dioxine au Vietnam, 35 ans après ». Actes de la conférence de Paris. Sénat 11 et 12 mars 2005, édité par l'Association d'amitié franco-vietnamienne.
4. Samuel Huntington, *Foreign Affairs* juillet 1968, rapporté par Noam Chomsky dans *La Fabrique de l'opinion publique*, éditions Le Serpent à Plumes, pages 148-149 et note 43 page 309.
5. Voir les articles de Jeanne Stellman sur le site de l'université Columbia <http://www.columbia.edu/~jms13/articles.html>.
6. À propos du génocide perpétré par le régime nazi, deux écoles s'affrontent : les intentionnalistes et les structuralistes. Selon cette seconde école, « la question de la décision se confond avec celle de la mise en œuvre, et la question de l'intention n'a finalement pas d'intérêt ». Cercle d'étude de la déportation et de la Shoà : <http://www.cercleshoah.org/>.
7. « L'agent orange et la dioxine au Vietnam, 35 ans après », *op.cit.*, note 3.
8. L'auteur utilise indifféremment États-Uniens et Américains pour

désigner les citoyens des USA.

9. Convention de La Haye, 1899, articles 22 et 23.

Bibliographie et sources :

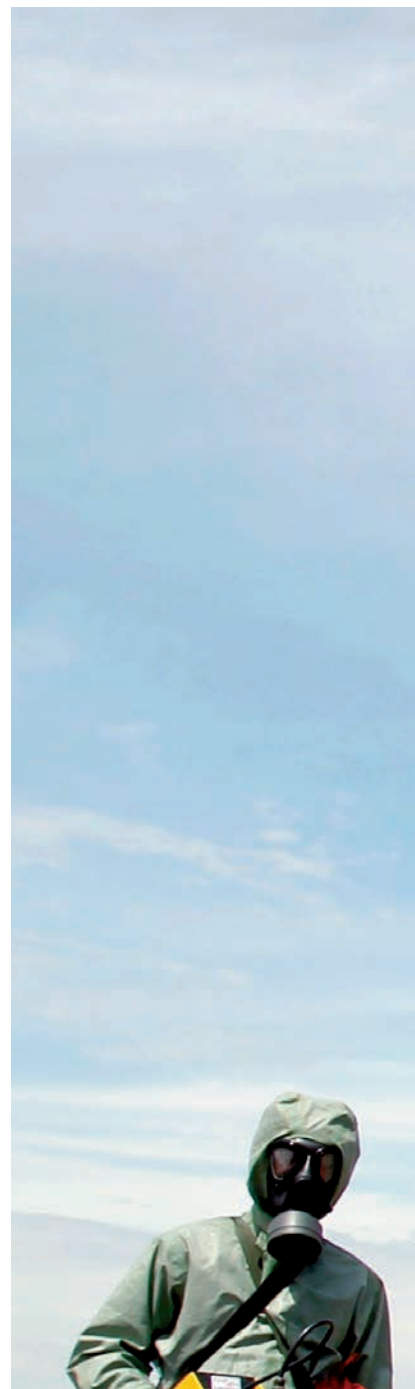
- AAFV : <http://www.aafv.org/>
- André Bouny, *Agentorange – Apocalypse Viêt Nam*, éditions DemiLune, 2010.
- « L'agent orange et la dioxine au Vietnam, 35 ans après », actes de la conférence de Paris, Sénat 11-12/03/2005.
- Francis Gendreau, *Le Monde diplomatique*.
- ATC toxicologie : <http://atctoxicologie.free.fr/>
- <http://www.dienbienphu.org/>
- Noam Chomsky, *La Fabrique de l'opinion publique*, éditions Le Serpent à Plume, 2003.
- *Le Courrier de l'Unesco*, mai 2000.
- Le site de Jeanne Stellman : <http://www.columbia.edu/~jms13/articles.html>.
- US Dpt of Veterans Affairs : <http://www.publichealth.va.gov/exposures/agentorange/>.
- *Mithirade*, n° 4, décembre 2010 (bulletin d'histoire des poisons).
- A. Westing, *La Guerre chimique américaine au Vietnam*, <http://www.aafv.org/IMG/pdf/04a-westing2.pdf>

Interview André BOUNY :

André Bouny est l'auteur de *Agent orange - Apocalypse Viêt Nam* (éditions Demi-Lune), l'ouvrage de référence en langue française sur la guerre chimique conduite par les États-Unis entre 1961 et 1975 dans le Sud-Est asiatique. Au lendemain du cinquantième anniversaire du conflit, il en dresse l'effroyable bilan humanitaire et écologique.



André Bouny est également le fondateur de l'association caritative DEFI Viêt Nam et du Comité international de soutien aux victimes vietnamiennes de l'agent orange (CIS).



NEXUS : La guerre du Vietnam est enracinée dans la culture populaire. Pourtant, les épandages de défoliant sur la forêt primaire vietnamienne demeurent méconnus du grand public. Comment expliquez-vous ce faible niveau d'information, paradoxal au regard du nombre conséquent de films et documentaires consacrés à ce conflit?

André Bouny : La guerre américaine du Vietnam s'est fichée dans la culture populaire de la génération qui suivit la Seconde Guerre mondiale, devenant une des tribunes de son émancipation. Avec l'arrivée de la télévision, on se souvient des forteresses volantes lâchant leurs tapis de bombes. Cependant, les effroyables résultats de ces bombardements aveugles sur les civils n'étaient jamais montrés. Ces images étaient essentiellement un support de propagande à l'effigie des États-Unis d'Amérique, nos alliés historiques, et elles s'imprimeront dans nos esprits. Plus tard, quelques-unes révéleront la cruauté de ce conflit. Quant aux épandages d'agents chimiques sur la forêt primaire et les ressources vivrières (visant à détruire le couvert végétal

« C'était trop lourd à porter »



© Nguyen Huy Kham / Reuters

Des soldats détectent des agents défoliants dans le cadre du programme de « réhabilitation environnementale de contamination à la dioxine » au Vietnam, en juin 2011. Une goutte d'eau dans l'océan de cet écocide sans précédent.

cachant les indépendantistes vietnamiens et à empoisonner les récoltes), ils ont été dissimulés. Car ils violaient toutes les règles du droit international, comme cette guerre elle-même et son extension au Laos et au Cambodge. De ce fait, l'histoire institutionnelle a occulté l'agent orange. Or, c'est elle qui alimente la culture et l'information des générations à venir au travers des archives de propagande, inspirant ultérieurement les documentaires, générant à leur tour films et livres initiés par un regard occidental distordu depuis le départ. Mais avec l'ouverture du Vietnam au monde, voici que la résurgence des effets et conséquences environnementaux et sanitaires de cette guerre chimique heurte des consciences,

mettant au jour d'immenses intérêts financiers du fait de l'actionnariat croisé.

Quelle est, cinquante ans après les premiers épandages décidés par l'administration Kennedy, la situation sanitaire et écologique des zones touchées ? Le 10 août 2011 est le cinquantième anniversaire du premier épandage d'agent chimique au Vietnam. Un demi-siècle après, la situation écologique et sanitaire reste catastrophique. On doit différencier certaines zones géographiques en fonction de leurs situations stratégiques de l'époque. Certaines ont reçu un ou deux, voire trois épandages ; d'autres ont été aspergées à quatre, cinq, six et sept reprises ;

tandis que certaines ont subi huit, neuf, dix épandages et parfois bien davantage ! Dans les anciennes bases étasuniennes et alentours, les sols où était stocké l'agent orange sont saturés de dioxine TCDD (tétrachlorodibenzo-pa-ra-dioxine) constituant des « points chauds ». Ils présentent des teneurs de dioxine jamais observées ailleurs dans le monde, explosant jusqu'à un million de fois les seuils communément acceptés dans les pays industrialisés. La bioaccumulation de la dioxine dans l'organisme humain, principalement par le biais de

la chaîne alimentaire, provoque quasiment toutes les formes de cancers, de maladies systémiques, et des nouveau-nés aux formes inhumaines. Au mois d'août 2010, la vice-présidente de l'Assemblée nationale du Vietnam a déclaré que 4 millions de Vietnamiens étaient contaminés par l'agent orange. Il en est assurément de même pour la biodiversité, particulièrement pour les espèces, variétés et races endémiques, végétales comme animales.

Pour exemple, côté végétation, jusqu'à 97 % de la mangrove a été détruite et, tandis que jadis 34 espèces de palétuviers la composaient, aujourd'hui on tente de la reconstituer partiellement grâce à une variété monospécifique résistante. Or, la mangrove abrite et génère la plus grande biomasse terrestre. Même désastre en ce qui concerne les forêts tropicales primaires de l'intérieur aux arbres majeurs, tout comme les forêts semi-inondées d'eau douce de Melaleuca dans le delta du Mékong. Mammifères, reptiles, poissons et insectes subirent le même sort.

Dans votre livre *Agent orange – Apocalypse Viêt Nam*, vous proposez une nouvelle estimation des quantités de défoliants déversés sur le Vietnam. Comment ces chiffres vertigineux ont-ils été accueillis par la communauté des spécialistes de l'agent orange ?

Ce calcul n'avait jamais été fait auparavant. Les données sur lesquelles je m'appuie sont issues du rapport Stellman qui utilisa les archives de l'armée étasunienne. Un rapport réalisé sous



La forêt vietnamienne avant et après les épandages (extrait de *Agent orange – Apocalypse Viêt Nam*).

Les sols où était stocké l'agent orange présentent des teneurs de dioxine jamais observées ailleurs dans le monde, explosant jusqu'à un million de fois les seuils communément acceptés dans les pays industrialisés.

contrat avec l'Académie nationale des sciences de Washington et approuvé par l'Institut de médecine pour lequel travaillait Jeanne M. Stellman. Il constitue une immense expertise tenant lieu de référence dans ce domaine. Les estimations du volume d'agents chimiques utilisés au Vietnam vont crescendo depuis les premières études d'Arthur Westing (USA), puis d'Aleksei Fokin (Académie des sciences de Russie), et enfin de Jeanne M. Stellman (USA), ces dernières retenant le chiffre de 84 millions de litres. Mais jamais jusqu'ici la superposition des épandages sur une même zone géographique n'avait été prise en compte en équivalent/hectare traité. Aussi mon calcul multiplie cette dernière estimation par 4. Et si l'on considère l'étude de l'université Columbia de New York qui, en 2002, estimait que 80 g de dioxine pure déversés dans le système de distribution d'eau d'une ville pourraient tuer 8 millions de ses habitants, mon nouveau calcul porterait la dose létale de dioxine pure épandue à un niveau capable d'exterminer 90 milliards d'individus... Si cette projection n'a rien de scientifique, elle n'en reste pas moins effrayante. La communauté des spécialistes de l'agent orange a lu mon ouvrage avant sa parution, y compris Jeanne M. Stellman. Les premières pages du livre recensent de façon

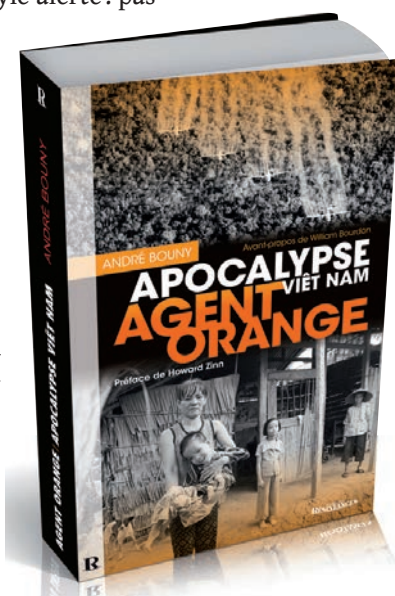


exhaustive les réactions de ces spécialistes, aucun n'a remis en cause cette nouvelle estimation.

De façon plus générale, comment avez-vous abordé la rédaction de votre livre ?

J'avais accumulé sa matière depuis de nombreuses années. Il me fallait la poser. Pareille histoire était lourde à porter, partager son poids et sa réalité avec autrui soulage. Ne voulant pas être un gardien de ce savoir mais le passeur, le livre était le véhicule tout désigné pour cela. Jusqu'ici, l'agent orange était un sujet en miettes, avec autant d'interprétations qu'il y avait de fragments épars, très largement inconnu du public. Je souhaitais faire un ouvrage exhaustif, donnant cohérence et compréhension à ce crime, depuis le point de vue vietnamien. Un sujet difficile qui devait être écrit dans un style alerte : pas question que le livre « tombe des mains ». Je suis parti très en amont, depuis l'Antiquité jusqu'à l'avènement de la chimie de synthèse permettant d'entrer progressivement dans le sujet. L'utilisation de l'agent orange au Vietnam est un jaune d'œuf dont la coquille renfermerait l'ensemble de la guerre. Or, nous n'avons vu et n'en connaissons que la coquille. Ce n'est pas un livre choc, du moins pas dans le

Mon nouveau calcul porterait la dose létale de dioxine pure épandue à un niveau capable d'exterminer 90 milliards d'individus...



mauvais sens du terme. Les nombreuses illustrations qu'il recèle sont l'œuvre de très grands photoreporters, aucune ne transgresse la dignité des victimes. En cela, c'est un livre lumière. Cartes géographiques et postales d'époque, archives de l'armée étasunienne viennent compléter l'iconographie. La préface de l'historien étasunien Howard Zinn et l'avant-propos de l'avocat français William Bourdon, membres du CIS, parachèvent cet ouvrage de fond qui, hélas, restera d'actualité encore longtemps.

Vous avez fondé l'association DEFI Vietnam puis, en 2004, le CIS. Quels sont les objectifs de ces structures ?

L'association a envoyé 300 tonnes de matériel médical mis en conteneurs expédiés par bateaux (maternités, services de chirurgie, lits médicalisés, cabinets dentaires, etc.). Elle a accueilli du personnel médical vietnamien en formation en France, et parraine des classes et des enfants nécessiteux. Le Comité international de soutien aux victimes vietnamiennes de l'agent orange (CIS) a un objectif différent, celui de rassembler des sommités de tous les horizons exerçant dans des domaines liés à cette tragédie : historique, politique, scientifique, juridique, éthique... De manière générale, les personnes convoitées répondent positivement à mes sollicitations. Leurs noms prestigieux de réputation intègre accompagnent les interventions de ce comité, comme par exemple lors des trois procédures intentées par les victimes vietnamiennes en terre américaine. Lorsqu'un tribunal international d'opinion s'est tenu à Paris, au mois de mai 2009, douze membres du CIS ont défilé à la barre. Pour la première fois, des juges de premier plan venus de tous les continents condamnaient compagnies chimiques et gouvernement US, reconnaissant les victimes de l'agent orange pour ce qu'elles sont. À suivre... ●

Propos recueillis par Alexis Kropotkine